



Faciliter le virage biodiversité des filières agroalimentaires

Webinaire - 1^{er} Juillet 2021

Evènement animé par David Ascher,
directeur des publications, Actu-Environnement





Message de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique (via une vidéo enregistrée)

Elle salue les vingt ans d'engagement de l'association Noé en faveur de la biodiversité. Elle souligne que ce défi doit être relevé par l'ensemble de la société, en particulier la profession agricole.

L'usage des pesticides et engrais compromet la biodiversité alors qu'elle est indispensable à la production alimentaire. L'agroécologie constitue une solution que tous les acteurs doivent coconstruire.

Le Club AGATA porté par l'association Noé offre un exemple d'appui à la transition agroécologique.



Introduction par Arnaud Gřeth, président de l'association Noé

La préservation de la biodiversité ordinaire nécessite un changement de pratiques agricoles.

Depuis 20 ans, Noé s'engage sur la thématique de la biodiversité sauvage et des pollinisateurs agricoles.

Ce travail s'est intensifié avec la publication de recommandations pour les entreprises agroalimentaires puis la création du Club AGATA qui rassemble des experts et les acteurs des filières.

I. Enjeu des données de biodiversité pour l'évaluation des démarches du secteur agroalimentaire

1) Présentation des indicateurs AGATA



Pauline Lavoisy, responsable de la mission Biodiversité Agricole au sein de Noé, indique que la réflexion sur les indicateurs de biodiversité pour les filières agroalimentaire a été lancée en 2018.

Les industriels avaient besoin de repères pour établir un diagnostic et piloter leur démarche. L'association Noé s'est appuyée sur des outils et référentiels déjà existants et propose aujourd'hui, pour les filières végétales, une série de 14 indicateurs répartis entre indicateurs de pression et indicateurs d'état.

Ces derniers, correspondant à des mesures de biodiversité au champ, sont généralement peu utilisés dans les référentiels car leur mise en œuvre est difficile. Mais ils sont essentiels pour appréhender concrètement l'impact des démarches mises en œuvre sur la biodiversité et comprendre les processus écologiques à l'œuvre au sein des parcelles et exploitations agricoles. Ce référentiel se démarque donc par l'association d'indicateurs de pression et d'état.

Les indicateurs font aujourd'hui l'objet de trois projets pilotes mis en place par des membres du Club AGATA. La mise à disposition d'un [recueil de fiches techniques](#) permet à d'autres acteurs intéressés d'initier cette démarche. Le travail de Noé se concentre désormais autour de la construction d'outils facilitant la mise en pratique de ces indicateurs, que ce soit pour le recueil de données, l'interprétation des résultats ou le recensement des naturalistes.

Indicateurs de pression

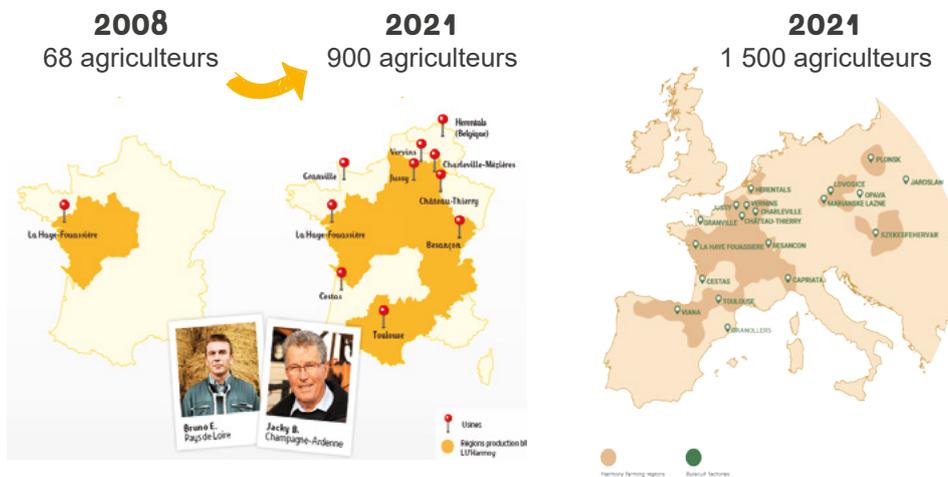
1. Les infrastructures agroécologiques
2. La couverture des sols
3. Le travail du sol
4. L'utilisation des produits phytosanitaires
5. La diversité cultivée
6. La fertilisation azotée

Indicateurs d'état

7. La matière organique du sol
8. La qualité biologique des sols
9. L'activité biologique du sol
10. Les vers de terre
11. Les pollinisateurs sauvages
12. Les ravageurs et auxiliaires des cultures (invertébrés)
13. Les oiseaux
14. La flore des bordures de parcelle

Harmony : né en France en 2008, déployé en Europe

Un partenariat avec des agriculteurs locaux, au plus proche de nos usines de fabrication



L'objectif de la charte Harmony: Couvrir 100 % des besoins en blé du groupe d'ici 2022

100%
297 000 tonnes
farine blé

60%
177 000 tonnes
farine blé

En France en 2021...



4 meuniers



16 coopératives



900 agriculteurs



15 000 hectares de blé



126 000 tonnes de blé récoltées

2) L'exemple de la filière Harmony



Stéphanie Roguet, responsable du programme Harmony, présente le groupe Mondelez, membre du Club AGATA. Mondelez est leader mondial de la production de biscuits et deuxième acteur mondial pour le chocolat.

Le groupe a lancé en 2008 le programme Harmony qui vise des modes de production durables de blé et regroupe 1 500 agriculteurs en Europe, dont 900 en France.

Noé était alors déjà partenaire de ce programme qui englobe l'ensemble des étapes de la production de blé, du choix de la semence à la transformation. Il implique, par exemple, de réserver 3 % des surfaces à la culture de végétaux mellifères, ce qui permet l'implantation de 600 hectares de jachères en France par an. Les acteurs de la filière sont régulièrement audités par un organisme indépendant. Les agriculteurs adhérents reçoivent une prime sur le prix de la tonne de blé.



Cécile Doinel, responsable qualité du programme Harmony, précise que de nombreuses données sont collectées sur le terrain dans le cadre de la charte, ce qui permet de mesurer l'impact des pratiques, à l'échelle nationale et à l'échelle de chaque exploitation.

Toutes les interventions au champ sont tracées. L'impact est calculé grâce à 12 indicateurs propres au programme et dépassant l'enjeu de la biodiversité.

En plus des jachères fleuries, la charte demande par exemple la mise en place de cultures intermédiaires et une utilisation raisonnée des pesticides. Pour mesurer l'efficacité des jachères, trois vagues de comptage des populations d'abeilles sont effectuées avant la moisson. Les populations de papillons sont recensées selon le protocole de l'Observatoire agricole de la biodiversité.

Pour déterminer si les jachères sont efficaces dans la préservation des pollinisateurs, Noé a effectué un traitement des données recueillies ces dix dernières années. L'étude a conclu que l'impact des jachères était réel mais a également montré que le comptage pouvait être amélioré. Une démarche en ce sens a été entamée. Le travail de Noé sur les indicateurs va être exploité et certains d'entre eux seront testés dans le cadre du programme Harmony.

Stéphanie Roguet ajoute que la prime versée aux agriculteurs est fixée selon plusieurs facteurs. Environ 70 % des agriculteurs adhérents au programme renouvellent leur engagement d'une année sur l'autre.

La production de blé est soumise à de fortes variations de prix et obéit à des logiques de marché, ce qui explique le départ de certains producteurs.

Des formations proposées aux agriculteurs vont être déployées en vue de les fidéliser.

3) Des indicateurs prédictifs à travailler



Christian Bockstaller, ingénieur de recherche à INRAE Colmar, indique que les indicateurs de pression sont plus faciles à recueillir que les indicateurs d'état, même si ces derniers sont invoqués en premier quand il s'agit de mesurer la biodiversité. Les indicateurs prédictifs combinent les indicateurs de pression pour prévoir les indicateurs d'état. Ils établissent une relation de cause à effet et répondent aux questions d'impact en cas de modification des pratiques.

Deux familles de méthodes sont utilisées : l'approche en arbre de décision et l'approche en Analyse du Cycle de Vie. Ces méthodes comportent leurs limites : effets de seuil pour certaines, surestimation des pertes de biodiversité pour d'autres. Une troisième méthode, l'approche de Lindner, constitue un progrès et est en cours de développement dans les équipes de recherche d'INRAE. Une première version test devrait être disponible dans quelques mois.

II. Monde agricole et naturalistes : un partage de compétences à consolider

1) Témoignages du monde agricole



Patrick Vasseur, viticulteur en Gironde et responsable du plan Eco-phyto au sein de la Chambre régionale d'agriculture, rappelle que les Chambres d'agriculture travaillent depuis plusieurs années à la réduction des pesticides et développent des compétences naturalistes.

Les techniciens ont mis à la portée des agriculteurs des outils pour réaliser eux-mêmes des diagnostics des populations d'insectes ravageurs et auxiliaires. La vulgarisation porte également sur les méthodes de protection et de maintien de la biodiversité (bandes enherbées, haies...). Ces connaissances partagées ont permis de réduire certains traitements. La demande - qu'elle émane des riverains, des collectivités territoriales ou de l'aval des filières - est croissante pour une meilleure protection de la biodiversité.

L'Association Permanente des Chambres d'Agriculture a mis en place un groupe de réflexion dédié. Le réseau des Chambres d'agriculture offre un maillage très dense, au plus près des agriculteurs et propose plusieurs modalités de diffusion des bonnes pratiques : groupes de travail, prestations d'accompagnement individuel, formations collectives ou démonstrations de terrain.



© Marjolène Duval - Agronomesqu海岸aires



Frédéric Tappe, responsable technique chez le négociant *Hauler*, fait part de son expérience de vulgarisation des connaissances naturalistes. Le négoce *Hauler* rassemble 150 viticulteurs apporteurs de raisin, répartis en Alsace et Bourgogne. Aujourd'hui, 91 % de leurs surfaces sont labellisées Haute Valeur Environnementale et 19 % sont en agriculture biologique.

En 2006, l'entreprise a souhaité accompagner les viticulteurs au-delà de la simple réduction des produits phytosanitaires. Un référentiel mettant en avant la biodiversité a été construit.

A partir de 2013, des experts (LPO, Chambre d'agriculture, conservatoire botanique alsacien...) sont intervenus pour des sessions d'information. La démonstration scientifique a eu un impact sur les pratiques des viticulteurs. Ceux-ci possèdent souvent un savoir empirique et partiel qu'ils souhaitent compléter en s'appuyant sur les connaissances des experts. **Frédéric Tappe** considère que cette caution scientifique est indispensable à la mutation des pratiques.

2) Témoignage d'un naturaliste



© Elai Pailloux - Noë

Olivier Durand, chargé d'action biodiversité au CPIE *Loire Anjou*, présente l'action du réseau ARBRE menée dans le Maine-et-Loire.

Déployée depuis une dizaine d'années, celle-ci rassemble aujourd'hui 150 agriculteurs de différentes spécialisations. Deux tiers sont en agriculture conventionnelle et un tiers en agriculture biologique. Un diagnostic agroécologique est réalisé sur chaque exploitation pour alimenter une réflexion collective sur les améliorations à apporter. Cette démarche s'appuie sur des observations naturalistes et différents outils : bulletin technique, rencontres sur le terrain...

Les diagnostics de biodiversité ne sont pas assortis d'indicateurs précis mais permettent un échange et une prise de conscience de l'existant. Une enquête de satisfaction montre que les agriculteurs jugent particulièrement intéressant l'apport des naturalistes. Des actions concrètes comme la création de mares ou l'amélioration des pratiques voient le jour après les diagnostics.

Olivier Durand estime que, face à l'urgence, on ne peut pas attendre d'obtenir des indicateurs stabilisés pour agir. La modèle PAAB (Plateforme d'acteurs et d'actions en faveur de la biodiversité) mis en place par l'Union nationale des CPIE consiste en une plateforme permettant à tous les acteurs d'échanger et de monter en compétence pour aboutir à des actions co-construites.

Répondant aux questions de **David Ascher**, **Olivier Durand** précise que la démarche va être élargie aux Pays de la Loire et que les données recueillies seront partagées.

3) Témoignages de formateurs

Cédric Boussouf, référent biodiversité à la direction générale de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, rappelle que l'enseignement agricole représente 805 établissements et 140 000 apprenants répartis dans des filières variées : productions animales et végétales, productions forestières, métiers du paysage, métiers des services... Il s'est doté du plan stratégique « Enseigner à produire autrement » qui forme les apprenants aux méthodes agroécologiques. Les établissements exploitent 20 000 hectares sur lesquels sont mis en œuvre ces pratiques. L'enseignement agricole s'appuie sur une pédagogie différente dont les sciences participatives sont un exemple.

Marine Girardin, coordinatrice sciences participatives et enseignement agricole au Muséum national d'Histoire naturelle, explique que les sciences participatives permettent aux scientifiques de rassembler un grand nombre de données en confiant leur recueil à des observateurs volontaires. Ceux-ci peuvent être des naturalistes, des agriculteurs ou le grand public. Ce type de collecte d'information sert plusieurs objectifs. Il donne aux scientifiques des matériaux de recherche, il fournit des éléments factuels aux décideurs et il sensibilise les observateurs aux enjeux environnementaux.

Dans l'enseignement agricole, le lien entre les futurs exploitants et la recherche est favorisé. L'Observatoire agricole de la biodiversité, qui étudie actuellement l'évolution de cinq groupes d'espèces, permet d'apprendre autrement et de décloisonner les filières. On constate des effets positifs sur les apprenants : les comportements changent et les compétences progressent.



Julien Clément, enseignant au lycée agricole de Chartres La Saussaye, indique que cet établissement, situé en zone de grandes cultures, exploite à titre pédagogique 140 hectares dont 30 hectares en agriculture biologique. Des essais sont menés sur la réduction des intrants. Un partenariat a été noué de longue date avec l'association Hommes et Territoires. Un diagnostic ayant montré peu de connaissances et d'intérêt des jeunes pour les questions de biodiversité au sein du lycée, la pédagogie est axée sur leur implication dans les projets.

Un club ornithologique a vu le jour et des actions comme l'installation de bandes fleuries ou la fabrication de nichoirs sont menées. Les enseignants mettent également en avant la dimension artistique et sensible du rapport à la nature. Un travail sur les bordures de champ est en cours. Les élèves ont défini des conseils de gestion qui seront appliqués à partir de cette année et partagés avec les autres lycées agricoles de la région.



© Pauline Lavoisy - Noë

III. Valoriser les démarches biodiversité

1) Valorisation économique via des dispositifs liés aux bonnes pratiques



Sarah Feuillet, cheffe du service planification, évaluation et prospective de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, note que l'agriculture biologique, les prairies permanentes extensives et certaines cultures comme le chanvre ou le sarrasin permettent de préserver la qualité de l'eau mais sont encore très minoritaires. L'agriculture raisonnée, de précision, de conservation, les mesures agro-environnementales et la Haute Valeur Environnementale n'ont pas démontré une efficacité suffisante.

En outre, les aides correspondant aux mesures agro-environnementales, limitées par le droit international, permettent seulement de compenser le manque à gagner et ne sont pas assez incitatives. Elles ne sont pas non plus pérennes. **Sarah Feuillet** considère qu'il faut des accompagnements financiers stables, des aides à la collecte ou au stockage des productions, et des affichages clairs pour le consommateur afin de favoriser les pratiques vertueuses. Les paiements pour services environnementaux sont des soutiens directs, basés sur le volontariat et conditionnés au résultat. Dans le cadre d'une expérimentation, la France a fait valider auprès de l'Union européenne son plan biodiversité et les paiements pour services environnementaux sont possibles. Des exemples existent sur le terrain et montrent l'implication d'acteurs publics et privés. Ainsi, l'entreprise Vittel protège ses captages en accordant des aides aux agriculteurs riverains et la métropole de Lille a mis en place un bail environnemental rural.

Sarah Feuillet attire l'attention sur les risques de dérive des paiements pour services environnementaux monothématiques qui peuvent avoir des impacts négatifs sur d'autres aspects de la protection de l'environnement. Elle rappelle que des guides pratiques sont mis à disposition sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

2) Valorisation économique et en termes d'image auprès des consommateurs



Marika Dumeunier, directrice du Pôle national de Noé, évoque le travail exploratoire de l'association pour comprendre la démarche des consommateurs et la communication des marques sur la biodiversité.

Cette préoccupation est moins importante chez les consommateurs que les grands autres sujets environnementaux liés à l'alimentation.

En outre, lorsque la biodiversité est prise en compte, il s'agit le plus souvent de la biodiversité exotique et non ordinaire. Du côté des associations de consommateurs, peu d'études ont été menées sur cet aspect, notamment en raison du manque d'outils pour mesurer l'impact sur la biodiversité. Un label spécifique est en cours de construction tandis que les certifications existantes prennent peu en compte la question de la biodiversité.



De leur côté, les marques évoquent souvent leurs engagements en faveur de la biodiversité sur les emballages des produits, y compris celles vendues en grande distribution. Les mentions relatives à ces engagements figurent le plus souvent à côté d'autres arguments basés sur la responsabilité sociale et environnementale. Il est probable que les consommateurs se montrent de plus en plus sensibles à la question de la biodiversité dans les années à venir. Dans cette optique, il faudra veiller à ce que soit délivrée une information loyale basée sur des indicateurs partagés. De récentes et coûteuses campagnes de communication dans le métro parisien ou la presse montrent que les entreprises commencent à investir sur ce thème.

Conclusion



Hélène Soubelet, directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, a noté deux grandes thématiques : **comment déterminer son impact sur la biodiversité et comment l'améliorer ?**

Elle note que la mise en place d'indicateurs est plus délicate que sur d'autres questions environnementales. Il faut d'abord choisir la composante de la biodiversité qu'il sera pertinent d'étudier, comment l'étudier, vérifier que les données sont disponibles... Le défi du recueil de données pourra être relevé avec l'aide de la science participative et l'implication des acteurs de terrain.

Cependant, les incertitudes quant aux indicateurs ne doivent pas compromettre les actions concrètes. Celles qui sont favorables, les « actions sans regret », même si leur impact ne peut être précisément mesuré, doivent être mises en œuvre sans attendre. Ce peut être la plantation de haies ou la réduction des produits phytosanitaires de synthèse. Celles qui sont défavorables doivent être abandonnées au plus tôt en gardant à l'esprit que la sortie immédiate n'est pas toujours possible.

Une trajectoire doit alors être mise en place et accompagnée par les pouvoirs publics, comme pour la sortie des pesticides par exemple. Quant aux actions incertaines, dont on ignore si le bénéfice environnemental excède le coût, elles doivent être évaluées à la lumière d'indicateurs fiables et de la connaissances scientifique. Cette stratégie simple peut sauver la biodiversité, estime Hélène Soubelet.

Enfin, il est nécessaire de comprendre pourquoi l'agriculture peine à changer de trajectoire et quels sont les freins socio-économiques. Des travaux tels que ceux menés lors de ce webinaire permettront de progresser dans cette voie.



© Michael Breuer - Biosphoto



Un événement organisé dans le cadre des activités de la mission Biodiversité Agricole et du programme Fermes de Noé, soutenus par nos partenaires :



Document rédigé par la société Ubiquis | Tél : 01.44.14.15.16 | <http://www.ubiquis.fr> | infofrance@ubiquis.com
Mise en page et infographie : <https://www.gaia-solutions.org>